



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCISION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE GESTION DE LA LIGUE NATIONALE DE BASKET

Paris, le 15 novembre 2023,

En application de l'article 52-2-1-2 (*Présentation de comptes ou de documents prévisionnels non fidèles et sincères*) des règlements de la Ligue Nationale de Basket, le Conseil Supérieur de Gestion a décidé, lors de sa réunion du jeudi 9 novembre 2023, de **prononcer les mesures suivantes à l'encontre du club Limoges CSP** :

- Un retrait de **3 victoires** au classement du Championnat de France Betclic ÉLITE pour la saison 2023-2024 ;
- Une amende de **15.000 euros**.

Le Conseil Supérieur de Gestion a constaté **une dégradation significative entre l'estimé des comptes au 30 juin 2023 et les comptes clôturés au 30 juin 2023**.

Cette infraction constitue une atteinte à l'équité des compétitions dont la Direction Nationale du Conseil et du Contrôle de Gestion est le garant.

Le club a été informé de cette décision préalablement à ce communiqué de presse.

Conformément à l'**article 71** des règlements de la Ligue Nationale de Basket, le club a la possibilité de contester cette décision en exerçant un **appel** devant la Chambre d'Appel de la Fédération Française de basket-ball.

Néanmoins et préalablement à la saisine de la Chambre d'Appel, un recours gracieux devant le Conseil Supérieur de Gestion devra être obligatoirement exercé.

CONTACT LNB :

Virginie DUVAL / virginie.duval@lnb.fr / + 33 6 63 59 45 22

CONTACTS PRESSE : Agence Com'Over

Maxime DEGUIN / lnb@com-over.com / + 33 6 34 05 34 41

Romän LARMET / lnb@com-over.com / + 33 6 31 90 92 97

SUIVEZ-NOUS SUR



5 SUR
WWW.LNB.FR



46/52 RUE ALBERT, 75013 PARIS - 75013 PARIS | 01.53.94.27.50 | CONTACT@LNB.FR
N° SIRET 342 305 596 00021 | CODE APE 9312Z | N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 133 423 055 96 | ASSOCIATION LOI 1901 - JO DU 1-7-1987

Société communicante : COM'OVER
Adresse : 58 rue Sainte-Geneviève, 69006 Lyon
Tél. : 09 81 86 53 74
Mail : com@com-over.com
Site web : com-over.com